

**VILLE DE CARLETON-SUR-MER
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer tenue le mardi 15 décembre 2015, 20 h (suivant la séance d'ajournement), à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville.

**Étaient présents : MM. Steven Parent, conseiller
Jean-Simon Landry, conseiller
Éric Caron, conseiller
Mathieu Lapointe, conseiller
Normand Parr, conseiller
Mme France Leblanc, conseillère**

Quorum : le quorum est constaté.

Monsieur Denis Henry, maire, préside la séance.

Est également présent à la séance, monsieur Danick Boulay, directeur général et greffier.

15-12-296 LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par : M. Éric Caron
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire soit adopté, tel que proposé, et qu'elle débute à 20 h 21.

15-12-297 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016 ET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2015-271

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires pour l'année 2016, après la lecture faite.

QUE le conseil municipal adopte le règlement numéro 2015-271 décrétant les prévisions budgétaires de l'exercice 2016, l'imposition d'un régime d'impôt foncier à taux varié et la tarification de compensation du service d'aqueduc – égout et de la cueillette de matières résiduelles, tel que présenté.

15-12-298 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION 2016 – 2017 – 2018

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal adopte le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2016 – 2017 – 2018, tel que présenté.

15-12-299 PAROLE À L'ASSEMBLÉE (EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET ET LE P.T.I., ARTICLE 474.2 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES)

Six personnes ont assisté à la séance extraordinaire. Des échanges ont lieu entre des citoyens et le conseil municipal sur le budget et le P.T.I..

15-12-300 LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 21 h 13, monsieur Mathieu Lapointe propose de lever l'assemblée.

Accepté.